

mousse, étincelaient de grosses gouttes, mais aucune d'elles n'était occasionnée par la douleur ; tout avait versé des larmes de joie, car Rosette était heureuse ! Tout ravi, j'entonnai une hymne d'actions de grâces au Seigneur ; la jeune fille m'écouta attentivement, joignant les mains, et son regard fixé vers le ciel exprimait une reconnaissance indicible. Et la terre était toujours plus riante, et le soleil montait toujours plus haut ; ses rayons pénétrèrent jusqu'à l'épais berceau de feuillage que le jeune et beau chasseur traversait en ce moment. Oh ! qu'ils paraissaient heureux tous deux. Rosette et moi, lorsqu'ils se tendirent la main et parcoururent ensemble le parc. Je les suivis, ils allèrent dans le village, et quand il prit le chemin de l'église, je les précédai, je me posai sur le grand surceau et je les accueillais par mes chants. Un regard de Rosette fut ma récompense. Ensuite je jetai un coup d'œil à travers la petite vitre encadrée de plomb de l'humbe église, et je vis l'heureux couple s'agenouiller devant l'autel. J'entendis le joyeux "oui" tomber de leurs lèvres et le vénérable prêtre faire descendre la bénédiction du Seigneur sur leur alliance.

Suivant l'exemple du chasseur, je pris aussi une aimable petite compagne et nous bâtimez notre nid dans la forêt, tout près de la maisonnette du jeune homme. Je pus alors chaque jour et à chaque heure voir l'heureux couple. Je le voyais prendre son déjeuner en tenant de gais propos. Je voyais ensuite Rosette accompagner quelque temps le jeune homme sur le chemin du bois dans le gazon couvert de rosée, puis retourner au logis et s'occuper activement du ménage.

Des branches pendantes de mon lierre grim-pant, je pouvais tout observer.

Plus tard, je retrouvais la jeune femme assise à la fenêtre, travaillant de ses mains habiles à des ouvrages de couture, au milieu de ses fleurs. Je voyais la lumière du soleil, déjà fort bien apprivoisée avec elle, exécuter aussi ses danses fantastiques sur sa coiffe d'une blancheur éclatante. Dans l'après-midi et le soir, au retour de son époux, je voyais Rosette prendre son repas, puis le jeune couple, heureux du travail qu'il avait accompli durant le jour, s'asseyait devant la porte ou devant la fenêtre ouverte, pour y jouir d'un repos bien mérité.

Alors, je chantaient du haut du chêne, et souvent ils suspendaient leurs gais entretiens pour m'écouter.

"Sais-tu, dit un soir Rosette à son mari, alors que j'étais silencieux, il me semble tous les jours que c'est le même rossignol que celui qui chantait tous les soirs devant ma fenêtre quand j'étais encore au château ; c'est la même mélodie harmonieuse qui m'a si souvent ravie et consolée comme par un charme, lorsque la comtesse me privait de la lumière du jour à cause de toi, en me tenant cachée derrière les volets fermés.

—Les voix des rossignols sont toutes assez semblables ; je ne vois pas qu'on puisse les distinguer les uns des autres, répartit le jeune chasseur.

—Je suis peut-être bien naïve de m'imaginer le reconnaître, mais sais-tu ce qui a semblé me donner raison ?

—Quoi donc ? demanda le chasseur.

—La petite Margot du château me raconta dernièrement que depuis mon départ le rossignol ne s'y faisait plus entendre. C'est vraiment bien digne de remarque.

—C'est tout naturel ! qui célébrerait-il au château depuis que la Rose y manque ? dit le jeune homme en plaisantant.

—Il ne faut pas rire, Max, reprit Rosette, je suis une follette, admettons, car je me suis bâti tout une histoire avec l'ensemble de ces petits détails. Je te dirai donc que l'été dernier j'avais sauvé la vie à un petit rossignol—c'est alors que Rosette raconta en peu de mots ma propre histoire, autant du moins qu'elle lui était connue, et elle termina en disant :—Eh bien ! je m'imaginais que c'est ce cher petit rossignol qui, par reconnaissance, chantait là-bas devant ma fenêtre et qui m'a suivie. Que dis-tu de cela ? demanda la jeune femme.

—Je dis que toi, ma bonne petite femme chérie, tu es toi-même un petit oiseau, tu es mon délicieux rossignol, répondit le jeune homme, en pressant tendrement Rosette dans ses bras, et si je n'ai pas sur les animaux des idées aussi poétiques que les tiennes (ce qui est fort heureux, car comment me serait-il possible de détruire le gibier ?), je ne veux nullement changer tes sentiments à leur égard.

—Il n'y a que les oiseaux que je place si haut, cher Max, interrompit Rosette.

—Je dois avouer, continua le chasseur, que j'ai aussi pour eux, surtout pour les rossignols, une sympathie toute particulière, et si j'eusse été doué par le Créateur d'une aussi riche imagination que la tienne, qui sait si je ne composerais pas à mon tour une jolie petite histoire ? car moi aussi j'ai donné la liberté à un rossignol l'été dernier, et c'est de même à un rossignol que je dois mon bonheur. C'est lui qui te découvrit à moi, car si chaque soir, lorsque j'allais au parc de la comtesse, je n'eusse été attiré par son chant harmonieux, je ne t'aurais jamais connue, toi, ma bien-aimée petite femme. Ce serait bien facile de ne faire qu'un de nos deux rossignols délivrés, ton histoire serait alors complète.

—C'en est un aussi et sûrement le même, c'est mon cher petit rossignol qui vola de moi vers toi longtemps avant que nous eussions fait connaissance et qui établit ainsi entre nous un lien secret et invisible. Oh ! maintenant je comprends parfaitement tout cet enchaînement, s'écria Rosette avec le plus grand enthousiasme, c'est aussi pour cela que chaque fois que je voy-

ais ce gentil petit oiseau, mon désir d'habiter la belle forêt allait toujours croissant.

—Petite enthousiaste ! dit le chasseur en riant. Cependant, ajouta-t-il d'un ton sérieux, il n'est rien d'impossible dans le monde. Qui peut entièrement approfondir les secrets de la nature ! qui peut savoir jusqu'où va l'intelligence de certains animaux ! qui peut dire : il en est ainsi et pas autrement !

—Oh ! je vois de plus en plus que j'avais raison, dit Rosette toujours avec la plus joyeuse émotion ; ne cherche donc plus à me dissuader, cher Max."

Je ne pouvais plus contenir ma joie. C'était trop de bonheur de me voir si bien compris par Rosette. J'entonnai un chant d'allégresse. Vraiment, je ne me souviens pas d'avoir jamais aussi bien chanté. On ne trouvera pas orgueilleux ceux que je dise cela moi-même. Lorsque j'eus cessé, mes auditeurs gardèrent encore pendant longtemps le silence.

"Maintenant, n'es-tu pas persuadé, Max ? Ce chant de joie ne t'a-t-il pas tout révélé ? demanda ensuite Rosette de sa voix douce et persuasive.

—Tu me mets toujours au pied du mur, petite exaltée, dit le jeune homme avec un sérieux inaccoutumé, et, si cela continue ainsi, ajouta-t-il gaiement, je serai bientôt un mauvais chasseur, et il en adviendra de moi comme il est dit dans la fable : Devant le lièvre je décamperai, et c'est lui qui me tuera."

C'était une des plus heureuses soirées de ma vie ; je chantai longtemps encore devant le jeune couple, jusqu'à ce qu'il rentrât à la maison, et même après que la lumière eût été éteinte. Je chantai au sein des bois. Peut-être mon chant résonnait-il au milieu de leurs rêves.

L'été était passé et tandis que les feuilles se coloraient successivement pour tomber ensuite toute bigarrées sur le sol, lorsque la rosée de la nuit commençait à devenir plus fraîche, je quit-tai de nouveau les deux époux qui m'étaient si chers et je m'envolai vers d'autres pays avec ma petite femme, mes parents et mes sœurs. Je pensai souvent et beaucoup à ma bien-aimée Rosette pendant mon voyage, et quand revint le printemps et que les bois et les prairies repurent une vie nouvelle, nous retournâmes à tire-d'aile dans la belle forêt que nous aimions tant.

Là, je revis telle que je l'avais laissée la paisible et solitaire maisonnette du chasseur. Je m'élançai aussitôt sur ma branche de lierre et je regardai à l'intérieur de la chambrette intime.

Tout s'y trouvait comme avant mon départ ; le berceau seul était nouveau pour moi, ainsi que la petite figure rosée qui s'épanouissait sur un oreiller blanc comme neige. Je n'avais jamais vu non plus à Rosette un sourire semblable à celui qui illuminait son visage, lorsqu'elle tendit la main à son époux qui rentrait et l'attira vers le nouveau-né qui reposait dans le calme. Ces deux heureux êtres, avec leur enfant, formaient un tableau aimable et ravissant. Les rayons du soleil continuaient toujours leur danse fantastique dans la chambre ; ils vacillaient joyeusement, tantôt sur la couchette du petit nourrisson, tantôt sur la coiffe blanche de la jeune mère ; ils se hasardèrent même à exécuter les cabrioles les plus drôles sur la tête du beau chasseur, quand il s'approcha du berceau, et la petite créature qui y reposait se mit à tendre ses bras mignons vers l'ombre sautillante en cherchant à la saisir.

Mais me voilà forcé d'interrompre mon récit ; une hirondelle dont j'ai fait la connaissance en revenant de voyage et dont le nid est bâti à la ville contre la fenêtre d'un libraire, s'est offerte, après avoir entendu parler de mes écrits, à laisser tomber à droite et à gauche son manuscrit par la fenêtre du libraire quand l'occasion s'en présenterait.

"Peut-être l'imprimera-t-il, me dit-elle ; on publie tant d'ouvrages qui sont encore plus mal faites que les vôtres !"

Quand on tient la plume, il faut bien s'accommoder de pareils compliments.

PAULINE LAHÉRAUD.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAUX DE PARIS : Le roi des îles Mariannes et sa cour.—Escroqueries.

Les journaux français annonçaient dernièrement qu'un jeune Français, fils d'un pauvre jardinier des environs de Grenoble, venait d'hériter d'une couronne et d'un sceptre, le sceptre et la couronne des îles Mariannes.

L'heureux monarque océanien avait dix-sept ans. Il répondait au nom de Lanfrey, et son père, comme le dit en propre termes le curé de l'endroit, "plantait ses choux." Quant à lui, il se préparait, dans une école normale primaire, à la carrière de l'enseignement.

Un jour, au mois de juillet, le jeune Lanfrey avait reçu par la poste une lettre signée d'un capitaine de vaisseau, qui lui envoyait un acte dûment paraphé, régularisé et enregistré, portant en grosses lettres ces deux mots : "Pragmatique Sanction."

C'était le testament du dernier souverain des îles Mariannes, le roi Ferdinand, lequel, sur son lit de mort, avait appelé à

sa succession royale le jeune élève de l'école normale de Grenoble. Une des nombreuses clauses de ce testament politique obligeait l'héritier présomptif à épouser la petite-fille du roi, Marie-Augustine de Couteumont, et, en attendant la prise de possession des îles Mariannes par son nouveau prince, la régence devait être exercée par cette jeune fille sous la tutelle d'un conseil de ministres.

À la lecture de ces communications étranges, le père Lanfrey, quelque peu Marseillais et flairant sous tout cela quelque mauvais tour de l'un de ses compatriotes, se sentit tout disposé à s'esbaudir, et déjà il allait racontant dans le village la bonne farce dont il était l'objet ; mais la maraîchère et son fils accueillirent tout autrement la nouvelle qui leur parvenait. La vue de ces grands sceaux, la contemplation de cette écriture majestueuse, les titres "d'Altesse royale" dont on les comblait l'un et l'autre, tout cela les flattait et les séduisit, et ils crurent si bien à la réalité des faits dont ils étaient les témoins intéressés, qu'Antoine Lanfrey quitta sur-le-champ l'école normale de Grenoble, où il terminait ses études, et vint trôner, en attendant mieux, dans son étable de Tencin avec son titre de roi des îles Mariannes, et Mme Lanfrey remplissant le rôle de reine-mère.

Puis, Antoine Ier fit fabriquer chez un mécanicien de Grenoble un sceau analogue à celui dont les lettres patentes qu'il avait reçues étaient frappées, et, sans plus attendre, il se créa une cour complète.

Un palefrenier de l'endroit devint ministre de la guerre ; un bouvier, capitaine des gardes ; un garçon de café, grand dignitaire du royaume ; un autre, grand-maître des cérémonies, que sais-je ?

Cependant, malgré tous les honneurs dont il jouissait et qu'il distribuait, Antoine Ier n'obtenait des populations qu'un crédit fort limité, et il se désespérait à la pensée qu'il ne pourrait peut-être jamais recueillir les capitaux nécessaires au fret du navire qui devait lui permettre de faire dans ses États une entrée digne de lui.

C'est alors qu'un personnage du nom de Lanfranchi vint trouver le monarque déca-vé et lui offrit de le mettre en relations avec des personnages riches et haut placés, qui lui procureraient les moyens de monter dignement sa maison royale.

On juge de l'accueil qui fut fait à Lanfranchi. Il fut immédiatement créé grand-chancelier du royaume ; puis, par de nouveaux actes de la munificence d'Antoine Ier, il obtint successivement les titres de baron, et de grand dignitaire de la couronne et de grand-maître de l'ordre royal mariannais de Saint-Sauveur.

Pour mériter toutes ces récompenses, Lanfranchi avait mis le jeune souverain en relation avec un nommé Bidot, qui devait procurer les millions nécessaires au bon fonctionnement du royaume mariannais.

Ce Bidot, disons-le de suite, était un ancien prêtre dont toute la vie sacerdotale ou laïque n'avait été qu'une longue suite de scandales et de hontes.

Réfugié à Amiens, après diverses condamnations judiciaires, dans une maison de retraite, il vivait d'expédients à Paris, faisant croire à une succession considérable dont il allait bientôt entrer en possession au Canada.

C'est cet homme que Lanfranchi, sans doute l'organisateur ou l'un des organisateurs de la mystification qui avait le jardinier de Grenoble pour victime, présenta à celui-ci comme commenditaire.

Pour hâter la réalisation des capitaux réclamés par Antoine Ier, Bidot se rendit à Londres et écrivit de cette ville à Lanfrey qu'il avait vu la reine, que celle-ci lui avait promis aide et protection pour le roi des Mariannes.

En échange des services qu'il promettait, on le combla généreusement d'honneurs et de dignités, et bientôt on ne l'appela plus que duc de Bouillon, évêque prima de Mariannes, intendant général du culte catholique romain, conseiller de la couronne, grand-croix de l'ordre royal de Saint-Sauveur, grand dignitaire et grand universitaire du royaume.

D'autre part, le prêtre Bidot disait tenir

d'un comte de la Rosa, soi-disant ministre secrétaire d'Etat d'Araucanie, les titres : de chanoine examinateur synodal, de conseil privé de Sa Majesté le roi d'Araucanie et de Patagonie, de grand dignitaire de l'ordre noble de l'Etoile du Sud, de président fondateur de la Royale Société religieuse, scientifique et humanitaire de la constellation du Sud, de commandeur de l'ordre royal de la Couronne d'acier, d'archevêque primat du royaume d'Araucanie.

Affublé de tous ces titres et spéculant avec la plus grande habileté sur la sottise humaine, Bidot se mit à faire à Paris de nombreuses dupes.

Il se fit peindre en costume d'évêque chez un photographe qu'il se garda bien de payer ; il se fit avancer des sommes plus ou moins importantes par le prince Czartoryski, par un marchand de vin du nom d'Amigues, par des garçons de café, par des logeurs, par de pauvres niais que les détroques et les titres dont il se parait rendaient aveugles et stupides.

Dans l'exécution de toutes ces manœuvres Bidot était aidé par Tâtegrain d'abord, auquel il avait fait prendre le titre de baron de Saint-Ange et d'aide-de-camp de première classe du roi des Mariannes, mais encore et surtout par un autre prêtre indigne et flétri, du nom de Sabatier, plusieurs fois condamné pour escroqueries et abus de confiance, et que Bidot avait élevé à la dignité de grand-vicaire de Son Eminence l'évêque des Mariannes.

Bidot, Sabatier et Tâtegrain ont comparu devant le tribunal correctionnel de la Seine. Il faut renoncer à dépeindre leur attitude et leur cynisme.

Bidot est un homme de soixante ans, à la bouche édentée, au teint d'ivoire, à la face absolument rasée, et qui, avec ses larges lunettes bleues, son ventre rondelet, son habit noir et sa cravate blanche, tient autant du savant que de l'homme d'affaires.

Il nie avec énergie tout ce qu'on lui reproche, s'empporte et injure parfois, au point qu'il faut que les gardes lui imposent silence.

Il fait à certaines questions de ces réponses qui font frémir d'indignation. Ainsi, on lui demande pourquoi il a pris le nom de Bouillon, et il répond : "Parce que c'est le nom de ma mère."

"Mais ce n'est pas celui de votre père, et vous n'avez pas le droit d'en porter d'autre que le sien.

—Rien ne me prouve que je suis le fils de mon père !"

Quant à Sabatier, c'est Robert Macaire septuagénaire. Il a son œil malicieux, ses gros sourcils, son profil, ses cheveux rares et sales, sa physionomie cynique.

Nous n'avons point grande opinion du goût des sauvages, mais nous aimons à nous persuader qu'ils sont un peu plus délicats en fait de monarches.

Imaginez un pauvre être rabougri, bilieux, tordu, bègue et bête, voilà le roi Antoine Ier.

Quant à la reine-mère, n'en parlons pas. Le président Bruneau a prononcé un jugement qui condamne Tâtegrain à quinze mois de prison, Sabatier à deux ans et Bidot à cinq ans de la même peine.

—Toutes les grandes scieries à l'embouchure du Saint-Maurice sont arrêtées depuis la semaine dernière. Un grand nombre d'hommes se trouvent ainsi sans ouvrage pour le reste de la saison.

Plusieurs jeunes gens, employés à ces usines, projettent d'aller, dès cet automne, commencer des défrichements dans la vallée du Saint-Maurice.

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU,  
223, rue McGill, Montréal.